

Bordeaux le 12 Février 2009

Georges LABAZEE

Vice-Président Chargé du Développement
Des Territoires et de la Politique Contractuelle
Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
Président du Groupe de Gauche au Conseil Général des
Pyrénées-Atlantiques

Elus du peuple ... nous prenons nos responsabilités.

En France comme ailleurs dans le monde il y a toujours eu des progressistes et des conservateurs ; c'est le fondement même d'une démocratie, chacun au cours d'une longue vie choisit son camp ... et même peut en changer ; c'est pourquoi sans République Laïque l'on sombrerait très vite dans le totalitarisme.

Il en va de même pour les langues régionales, puisque c'est d'elles qu'il s'agit dans ce débat qui met aux prises les partisans de la graphie classique ou normalisée et ceux qui prônent une graphie « régionale ». Et l'on s'appuie sur cette querelle que ne saisit pas forcément l'Opinion publique pour stigmatiser, voire condamner, la démarche d'une collectivité territoriale comme le Conseil Régional d'Aquitaine. C'est ce qui transparaît dans l'Editorial de n° 17 de la lettre de l'Institut Béarn et Gascogne sous la plume de M. Emmanuel PENE.

Les lois de décentralisation de 1982-83 (que Georges Labazée a par ailleurs votées en tant que parlementaire) ont fait de la Région une collectivité de plein exercice, dont les membres sont élus au suffrage universel et qui s'administre librement ; par ailleurs la loi a précisé qu'il ne saurait y avoir de tutelle d'une collectivité sur une autre. C'est au nom de ces principes fondateurs que le Conseil Régional élabore sa politique, en la soumettant au débat des élus et en la faisant approuver en séance plénière. Telle est la réalité, telle est une vraie démarche démocratique.

Ensuite le Président veille à l'application de cette politique et confie à ses Vice-Présidents et conseillers délégués le soin de la mettre en œuvre.

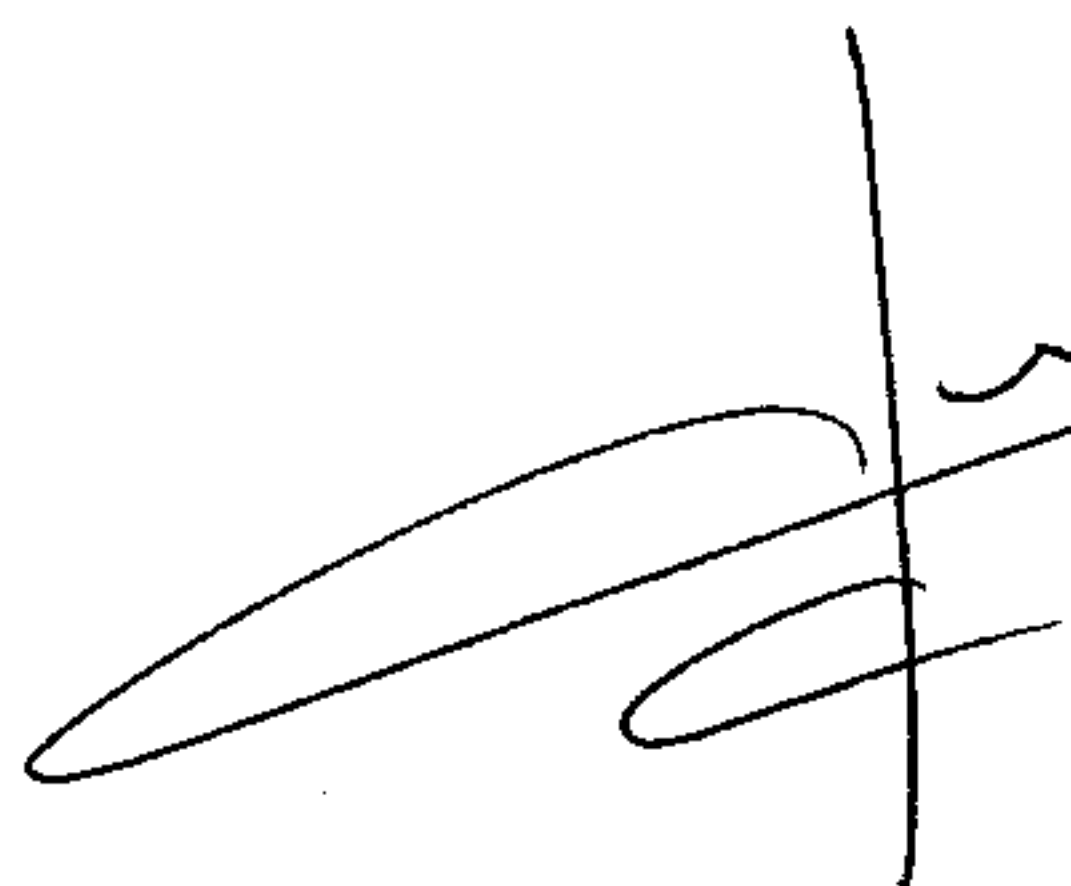
René Ricarrère, passionné par le développement des langues régionales, s'est vu confier cette mission, soutenu dans sa tâche par d'autres élus et des services dont la déontologie ne saurait être mise en cause. Nous voulons que la Région Aquitaine reconnaisse le pluralisme de ses territoires, périgourdins, béarnais, landais, de toutes ces terres de Guyenne et de Gascogne. Pour cela le Conseil Régional a mis en place une structure de large concertation, « l'Amassada », et prône une écriture qui rassemble et favorise les échanges entre tous les parlers d'oc : la graphie dite « normalisée ». Nous devons en effet mettre en œuvre des politiques interrégionales avec Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées, et pour cela nous appuyer sur une démarche scientifique irréprochable ; la querelle qui nous est faite à ce sujet permettra de révéler les véritables intentions de nos contradicteurs, souvent voilées sous des explications naïves.

Nous sommes convaincus que l'enseignement de la langue, dans l'éducation à tous les niveaux, constitue avec l'action des médias et des associations, l'un des moyens de sauver de sauver la langue. Le bilinguisme dans l'enseignement, l'immersion dans les Calandretas, concourent à ce sauvetage d'intérêt public d'un patrimoine humain et vivant. Nous voulons que se comprennent hommes et femmes de Mauguio dans l'Hérault, Fleurance dans le Gers, Lavelanet dans l'Ariège ou encore Viven en Béarn ; d'où notre choix de la graphie classique, qui seule permet cette intercompréhension entre tous ceux qui parlent des formes locales d'une même langue.

Le développement d'une langue repose sur de nombreux paramètres et nous faisons nôtres les propos de Robert Lafont dans la Préface du livre de Grammaire Béarnaise d'André Hourcade :

« L'héritage est constitué par les parlers locaux, que la dialectologie de terrain décrit : il s'amenuise, en Béarn moins vite qu'ailleurs, mais inexorablement. Les nouvelles fonctions sont liées à des espaces relativement vastes, urbanisés, désenclavés économiquement et culturellement. Il faut assurer donc non une survie du béarnais dans son état hérité (opération proprement impossible), mais sa promotion nouvelle, non plus comme langue d'un micro-appareil d'Etat, mais comme langue d'un espace démocratiquement autonomisé (au delà de ce premier dessin que constitue la décentralisation française actuelle) : l'espace occitan. »

Voilà pourquoi nous prenons nos responsabilités.



Georges LABAZEE

Vice-Président Chargé du Développement
des Territoires et de la Politique Contractuelle
Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées-
Atlantiques
Président du Groupe de Gauche au Conseil
Général des Pyrénées-Atlantiques

René Ricarrère

Conseiller Régional délégué auprès du Président
chargé des cultures et des langues régionales
Maire honoraire d'Orthez
Président de la Commission Nationale des langues
et cultures régionales à l'ARF

Marie-Pierre Cabanne, Conseillère
Régionale

Sylvie Salabert, Conseillère Régionale

Louis Lucchini, Conseiller Régional

Abdi El Kandoussi, Conseiller Régional

Louissette Mayerau, Conseillère Régionale

Juliette Castaings, Conseillère Régionale